



écologistes
la coalition nationale



Vivre et Agir en Maurienne

DOSSIER DE PRESSE

**COMMISSION D'ENQUÊTE POPULAIRE PARLEMENTAIRE
SUR L'ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ DE LA LIGNE FERROVIAIRE EXISTANTE ET DE
LA LÉGALITÉ DU TRACÉ DE LA SECONDE LIGNE DE LYON À TURIN ET DE SES TUNNELS**

14 JUIN 2023



Gabriel Amard Député LFI-NUPES du Rhône
Cyrielle Chatelain Députée Écologiste-NUPES de l'Isère
Jean-François Coulomme Député LFI-NUPES de Savoie
Marie-charlotte Garin Députée Écologiste-NUPES du Rhône
Daniel Ibanez Économiste

Elisa Martin Députée LFI-NUPES de l'Isère
Mathilde Panot Députée LFI-NUPES du Val-de-Marne
Julien Troccaz Secrétaire fédéral Sud-Rail

Philippe Delhomme, Annie Collombet, Martine Noraz, Max Millieux co-président.es
Association Vivre et agir en Maurienne

UN SECOND LYON-TURIN : UN PROJET ÉCOCIDE ET COUTEUX

Ce projet pharaonique est la construction d'une seconde ligne ferroviaire entre Lyon et Turin et la construction dévastatrice pour l'environnement de plusieurs tunnels et galeries sous la montagne.

Il s'agit donc de 1500 hectares de zones agricoles et naturelles à artificialiser, le drainage de 100 millions de m³ d'eau souterraine chaque année à prévoir.

Un scandale écologique.

Pourtant, faire transiter les marchandises par le rail plutôt que par la route est déjà possible. Cet argument phare de ceux qui portent ce projet d'une nouvelle ligne n'est ni valable ni honnête car celle déjà existante n'est aujourd'hui utilisée qu'à un cinquième de ses capacités.

LANCEMENT D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE POPULAIRE PARLEMENTAIRE

Nous lançons donc une Commission d'enquête populaire parlementaire à l'initiative de Gabriel Amard député du Rhône, Cyrielle Chatelain députée de l'Isère, Jean-François Coulomme député de la Savoie, Elisa Martin députée de l'Isère, Mathilde Panot députée du Val-de-Marne ainsi que Marie-Charlotte Garin, députée du Rhône.

Cette commission d'enquête populaire parlementaire vise à évaluer la conformité de la ligne ferroviaire existante et la légalité du tracé de la seconde ligne et ses différents tunnels.

Cette commission d'enquête parlementaire est populaire en cela qu'elle est ouverte non seulement à tous les parlementaires qui le souhaitent mais aussi aux associations locales et nationales et aux syndicats concernés.

Premièrement, dans le cadre de cette Commission, nous rendrons un rapport public visant à évaluer l'utilisation actuelle de la ligne ferroviaire existante de Lyon à Turin et déterminer des priorités pour favoriser le report modal immédiat.

Deuxièmement, cette commission d'enquête s'emploiera à vérifier le respect des lois et règlements par le maître d'ouvrage TELT du projet de la seconde ligne de Lyon à Turin et de ses 314 km de tunnels.

Troisièmement, cette commission évaluera le respect des procédures et de la réglementation par les services de l'État.

DIFFERENTES ETAPES

Cette commission d'enquête populaire parlementaire s'articule autour de différentes étapes.

La première étape de cette commission d'enquête consiste en deux cycles d'auditions :

- Pour le premier cycle d'auditions nous demanderons à rencontrer Monsieur Edouard Philippe, madame Elisabeth Borne, Monsieur Clément Beaune Ministre des transports, les préfet.es concerné.es par le projet, la société Tunnel Euralpin Lyon Turin, la SNCF, le président du COI Monsieur David Valence, les organisations syndicales, les hauts fonctionnaires ainsi que des parlementaires et représentant.es italien.nes comme Piero Fassino ancien maire de Turin et ancien ministre ou des experts citoyen-nes telle que Nicoletta Dosio et Paolo Prieri.
- Puis un autre cycle d'auditions se concentrera sur les acteurs de terrain dans les départements concernés par l'ensemble du tracé notamment des maires et élus locaux (Ain, Rhône, Isère, Savoie, Haute-Savoie) en charge des lois sur l'eau.

Dans un second temps, afin de compléter ces cycles d'auditions, il est également prévu d'organiser des visites notamment des ouvrages existants et des chantiers.

Nous assumons également vouloir organiser une votation citoyenne en France en cohérence avec les conclusions de notre rapport.

Le premier grand rendez-vous auquel nous appelons à participer est celui de la MOBILISATION INTERNATIONALE CONTRE LE LYON-TURIN ce 17 et 18 juin 2023 en Maurienne.

